

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 15 SEPT 2022

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 22-00554 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Inspecteurs des Douanes, session 2022.**

Ce sont :

**INSPECTEURS DES DOUANES**

**ADMISSIBLES**

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SAVADOGO MOHAMED LAMINE	88742R	B12671297	31/12/80
2°	HEMA ABOUDRAMANE	312009Y	B12289440	22/10/88
3°	KIENDREBEOGO ADAMA	228588Y	B12390943	31/12/81
3°	SOMLARE PASCAL	110738P	B11023823	08/04/85
3°	KIENOU SABA LAURENT	358849R	B13486465	07/09/94
6°	BASSONO BALI EMMANUEL	312015L	B11608958	02/03/91
7°	BELEM BRAHIMA	110699X	B9841953	15/11/82
8°	SANOU ABDOULAYE	312013J	B12127439	10/09/88
9°	OUOBA PHILIPPE	52019w	B9645394	31/12/76
10°	SORO KASSOUM	110739R	B10345613	31/12/83

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective.

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire Général



**Hamidou SAWADOGO**  
Chevalier de l'Ordre National